

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. Deachman, il est ordonné,—Que les noms de MM. Cullen et LeBlanc (Rimouski) soient substitués à ceux de MM. Orange et Chappell sur la liste des membres du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 03 du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Munro, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'administration de la Loi sur la santé et le sport amateur pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 59, Statuts du Canada, 1960-1961.

Par M. Munro,—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 200, S.R.C., 1952.

Par M. Munro,—Rapport (en français et en anglais) de l'administration de la Loi sur les allocations aux jeunes pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 23, Statuts du Canada, 1964-1965.

Par M. Munro,—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 14 de ladite loi, chapitre 109, S.R.C., 1952.

---

A 10 h. 28 du soir, la Chambre ajourne à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.